

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 1 (1951)

Heft: 2

Buchbesprechung: Lettres inédites aux Tronchin, avec une introduction de Bernard Gagnebin [Voltaire] / Correspondance avec les Tronchin [Voltaire]

Autor: Stelling-Michaud, S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des geselligen Kreises, welcher Dr. Johnson umgab und dem auch Burke angehörte, oft bis ins kleinste festhielt, auferlegt sich in seinen Äußerungen über Burke eine rätselhafte Zurückhaltung. Sicher ist, daß Burke selber wesentlich zur heutigen Unkenntnis beigetragen hat. Seine irische Herkunft, seine engen Beziehungen zu einer fragwürdigen Verwandtschaft und seine Tätigkeit als Journalist setzten ihn in der englischen Öffentlichkeit Verdächtigungen und Anfeindungen aus und machten ihn in seinen Äußerungen über persönliche Dinge sehr vorsichtig.

Dies sind — kurz zusammengefaßt — die Probleme, mit denen sich Copeland in seinen beiden ersten Essays beschäftigt. In den folgenden vier Studien dagegen prüft der Verfasser, gestützt auf die bekannten Quellen und unter sorgfältiger Berücksichtigung der vorhandenen, meist älteren Burke-Biographien, einzelne heute noch ungelöste Fragen aus dem Leben Edmund Burkes und bemüht sich, selber Licht in die Dunkelheit zu tragen. Wenden sich die Untersuchungen über Burkes Mitarbeit am «Annual Register», einer politisch-literarischen Jahresschrift, und über die Hintergründe der Entstehung der berühmten «Reflections on the Revolution in France» in erster Linie an den Spezialisten, der sich mit Detailfragen auseinandersetzt, so darf die Studie über die Beziehungen zwischen Burke und seinem Gegenspieler, dem Revolutionär Thomas Paine, Anspruch auf Interesse in einem weiteren geistesgeschichtlichen Rahmen erheben. Copeland gelangt weniger zu definitiven Lösungen als zu neuen Hypothesen. Seine Arbeit ist reich an Anregungen und dürfte wesentlich zur Förderung des Interesses an der Burke-Forschung beitragen. Nachdem nun vor kurzem endlich der Nachlaß Edmund Burkes der Öffentlichkeit zugänglich gemacht wurde, ist zu hoffen, eine umfassende, dem modernen wissenschaftlichen Standard entsprechende Würdigung des großen Engländers werde nicht mehr allzu lange auf sich warten lassen.

Frauenfeld

Max Bandle

VOLTAIRE, *Lettres inédites aux Tronchin*, avec une introduction de Bernard Gagnebin. Librairie Droz, Genève et Librairie Giard, Lille 1950; 3 vol. in-8.

VOLTAIRE, *Correspondance avec les Tronchin*. Edition critique établie et annotée par André Delattre. Mercure de France, Paris 1950; 1 vol. in-8 de 797 p.

La Bibliothèque publique et universitaire de Genève a acquis, en 1937, les archives de la famille Tronchin, fond extrêmement riche, comprenant, à côté de la correspondance de Bèze, des lettres de Calvin et des papiers d'Agrippa d'Aubigné, la précieuse collection de plus de 600 lettres adressées par Voltaire et sa nièce, Madame Denis, aux membres de la famille Tronchin, de 1755 à 1766, durant le séjour de l'écrivain aux Délices et au cours des premières années de Ferney.

Cette correspondance, qui n'avait jusqu'alors fait l'objet que de publications partielles et très défectueuses, a été éditée presque simultanément par la librairie Droz, à Genève, au milieu de septembre 1950, et par M. A. Delattre, au Mercure de France, à la fin de novembre de la même année. Ces deux éditions, fort différentes l'une de l'autre dans la conception et la présentation, ont chacune leurs qualités et leurs défauts. La première, plus maniable, est précédée d'une excellente introduction de M. B. Gagnebin, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, qui donne le ton à la publication, en mettant l'accent sur la valeur psychologique des lettres aux Tronchin. En effet, l'intérêt de cette correspondance est limité essentiellement aux préoccupations de Voltaire qui était surtout désireux, après sa brouille avec Frédéric II, de se ménager une retraite tranquille et confortable, où il pût s'adonner librement à ses travaux, à ses plaisirs de gentilhomme campagnard, à ses intrigues et à ses médisances, sans couper les ponts avec Paris, dont le séjour lui était encore interdit. Ainsi s'expliquent ses initiatives en faveur d'une paix entre la France et la Prusse, pendant la guerre de Sept Ans. Les lettres échangées par Voltaire et Tronchin à cette occasion étaient déjà connues dans l'ensemble et avaient été utilisées par le duc de Broglie dans son ouvrage sur *Voltaire avant et après la guerre de Sept Ans* (1898). Cependant, les divers mobiles qui ont inspiré Voltaire apparaissent mieux à la lecture de toute la correspondance qui permet aussi de préciser les dates et les principales étapes de cette négociation. Afin de pouvoir maintenir une position aussi difficile pour lui, en raison de ses relations personnelles avec les deux cours ennemies, et afin de tirer le plus grand parti possible de sa liberté d'action à Genève, Voltaire devait s'appuyer sur les Tronchin dont il sut utiliser à son avantage, avec une adresse extrême, l'influence politique (notamment celle du conseiller François Tronchin) et les relations personnelles en France (ce fut le cas de Jean-Robert Tronchin, banquier à Lyon et futur fermier-général), d'où le ton adulateur de ces lettres et les démonstrations verbales d'une amitié sur le caractère intéressé de laquelle Théodore Tronchin, le médecin, en particulier, ne se fit pas d'illusion. Aussi faut-il tenir compte, pour la bien comprendre, du caractère particulier de cette correspondance, où il serait vain de chercher ce que Voltaire n'y a pas mis. Telle est l'interprétation, à notre avis très juste, de M. Gagnebin. D'un intérêt incontestable pour l'histoire des entreprises financières de Voltaire, de son affairisme, de son extraordinaire sens pratique, de ses réactions dans un milieu dont le rigorisme devait, à la longue, heurter son esprit d'opposition et de critique, cette correspondance demeure extérieure, à la surface des choses, et Voltaire ne fait qu'effleurer les problèmes de la religion et de la philosophie, jusqu'au moment où la crise lui fera abandonner la prudence qu'il s'était impartie au début. De même, sur la politique générale, Voltaire n'exposera ses vues qu'au moment où le banquier Jean-Robert Tronchin pourra lui être utile comme intermédiaire avec les ministres de Paris. Vol-

taire s'adaptait à ses correspondants, traitant avec chacun d'eux des sujets différents, parlant surtout finances avec le banquier de Lyon, théâtre avec le Conseiller, son meilleur soutien à Genève, médecine et santé avec le docteur Théodore Tronchin.

Moins sensible au «génie» voltairien, M. Delattre a donné une édition érudite, fruit d'un long travail collectif, munie d'un appareil critique beaucoup plus détaillé que celui de l'édition Droz, dont les notes se ressentent parfois d'un travail trop hâtif.

Bien que l'érudition de M. Delattre ne soit pas toujours sans défaut, son édition est plus complète; elle contient, notamment, des lettres d'autres correspondants (par exemple, des lettres de Jacob Vernet à Voltaire) et elle donne, ce qui est fort utile, le texte des passages des lettres de Voltaire aux Tronchin, déjà publiées par Moland dans sa *Correspondance générale*. Deux billets de Voltaire ne figurent pas dans l'édition Droz qui, en revanche, reproduit les lettres de Voltaire au Premier Syndic Jacob Favre et deux lettres au pasteur Jacob Vernes. D'une manière générale, les lettres sont mieux groupées et datées plus exactement dans l'édition Delattre (par exemple no. 85 = XCIV de l'édit. Droz; no. 101 = CLXVIII édit. Droz; no. 316 = CCLXXVIII édit. Droz, etc.).

Dans son introduction, M. Gagnebin donne d'utiles indications bibliographiques sur les éditions fragmentaires faites au 19^e et au 20^e siècles et sur les lettres aux Tronchin qui ont figuré dans les ventes publiques et qui ont été retrouvées ou achetées par la Bibliothèque publique et universitaire de Genève ou par d'autres bibliothèques; à ces indications, il faut joindre celles que fournit M. Delattre (p. XXXI) sur deux lettres conservées et publiées aux Etats-Unis.

Dans le corps même des lettres, on relève quelques divergences de texte qui, après vérification sur les originaux, montrent que des fautes de lecture se sont glissées dans les deux éditions qui, à tort ou à raison, donnent une orthographe modernisée. Ainsi, on lit dans l'édit. Delattre, p. 76: «les plaisirs ne sont pas *bouillants* à Genève», alors que l'édit. Droz (I, p. 88) donne la bonne lecture: *bruyants* (Voltaire avait écrit: *bruians*). En revanche, la lecture de l'édition Droz est déficiente dans la phrase suivante: «la religion chrétienne dans sa pureté est à la fois raisonnable et *adorable*» (I, p. 96), bien que l'on ne puisse assurer avec certitude qu'il faille lire «raisonnable et *respectable*» (édit. Delattre, p. 86), car il y a une surcharge et une rature au-dessus du mot «raisonnable», répété deux fois par Voltaire. On pourrait citer encore d'autres exemples de telles divergences de lecture.

Fait regrettable, on relève, particulièrement dans l'édition Delattre, des omissions et des erreurs dans les identifications de personnages genevois.

Ainsi, le cinquième correspondant de Voltaire, Ami Camp, associé du banquier Jean-Robert Tronchin, n'a pas été identifié, alors qu'il s'agit pourtant d'un membre de la famille Tronchin, descendant par sa grand'mère de Théodore Tronchin, l'ancêtre commun des cinq correspondants de Vol-

taire. D'autre part, Madame Gallatin, dont Voltaire voulait acheter la propriété à Coligny, n'est pas, comme l'avance l'édition Delattre (p. 24) Suzanne Gallatin-Vaudenet, mais Elisabeth Gallatin-Begon, comme l'indique l'*index* de l'édition Droz; d'autres Genevois mentionnés par Voltaire n'ont pas été identifiés, tel ce Pictet de Varembe que M. Delattre qualifie d'«acteur», parce qu'il jouait dans les pièces de Voltaire, à Ferney; il a été bien identifié dans l'édition Droz, qui, en revanche, confond le général Pierre Lefort avec l'amiral François Lefort auquel Voltaire fait allusion dans une de ses lettres (édit. Droz, I, p. 226, n. 1), etc.

Relevons que l'édition Droz, moins précise en ce qui concerne les faits d'histoire générale, fournit des indications plus détaillées sur tout ce qui se rapporte aux acteurs et au théâtre, questions qui jouent un grand rôle dans cette correspondance. Enfin, l'édition Droz a le mérite d'avoir mis clairement en lumière un aspect demeuré inconnu jusqu'à ce jour de la campagne de calomnies entreprise par Voltaire contre J. J. Rousseau. Il s'agit de la lettre que Voltaire écrivit au Conseiller François Tronchin, à la fin de décembre 1764 et qui contient, en annexe, le canevas, en 13 points, du «*Sentiment des citoyens*», une des plus odieuses machinations contre Rousseau (édit. Droz, III, nos. DCXL et DCXLIX et édit. Delattre nos. 628 et 629); dans cet opuscule, Voltaire, contrefaisant le style du pasteur Vernes et en tronquant des phrases des *Lettres de la Montagne*, fait passer Rousseau pour un ennemi de la religion; l'aide-mémoire adressé à François Tronchin devait permettre à ce dernier d'entraîner le Conseil à sévir contre l'auteur de l'*Emile* et du *Contrat social*. La correspondance avec les Tronchin ne contribuera certes pas à jeter un jour plus favorable sur le caractère de Voltaire dont l'intervention équivoque dans les troubles de Genève, entre 1765 et 1770, finit par le discréditer complètement aux yeux de ses anciens protecteurs.

Les deux éditeurs ont justement relevé l'intérêt de cette correspondance pour l'attitude de Voltaire pendant la guerre de Sept Ans, où l'écrivain se servit du banquier Jean-Robert Tronchin pour s'entremettre en vue d'une paix entre la France et la Prusse, ou d'une médiation de Louis XV, dès septembre 1757. Faut-il voir dans ces démarches, qui échouèrent d'ailleurs, le signe d'un «très réel souci de l'intérêt national» (Delattre, p. XXIII)? Le ton général des lettres et certaines phrases montrent que Voltaire a surtout été poussé par le double désir d'éviter de plus grands malheurs au roi-philosophe, pour lequel il garda jusqu'au bout une secrète tendresse, appelant ses victoires des «miracles», et d'empêcher, par ailleurs, un accroissement de la puissance autrichienne, ennemie des lumières. En souhaitant le maintien, en Europe, de l'ancien équilibre, et en renouvelant, comme il dit, «la célèbre époque de la paix de Westphalie» (à J.-R. Tronchin, 20 octobre 1757), Voltaire se montrait partisan de la vieille tradition anti-habsbourgeoise, désorientée par le renversement des alliances. Préoccupé, pour des raisons qui tenaient sans doute davantage de la philosophie et de la re-

ligion que de la politique, d'un danger autrichien qui n'existait plus pour la France, Voltaire ne pouvait pas comprendre quelle rupture d'équilibre infiniment plus grave allait représenter une Prusse victorieuse en face d'une France affaiblie par la perte du Canada et de l'Inde. L'humiliation de son pays, évincé sur mer par les Anglais et ruiné par une guerre coûteuse entreprise pour la défense de « quelques arpents de glace en Acadie », lui inspira une joie secrète, puisque ces événements paraissaient lui donner raison. « Je suis honteux d'être heureux parmi tant de désastres », écrivait-il à J.-R. Tronchin, après la prise de Québec par les Anglais et la mort de Montcalm, exprimant par là cette constante ambigüité de sentiments qui rendait ses attitudes politiques si équivoques.

Genève

S. Stelling-Michaud

FRANZ MAIER, *Marquis de Courteille*, der französische Botschafter in der schweizerischen Eidgenossenschaft von 1738 bis 1749. Diss. Bern 1950. 164 S.

Die französisch-eidgenössischen Beziehungen der Neuzeit müssen uns auch dann interessieren, wenn sie der dramatischen Höhepunkte entbehren und an praktischer Bedeutung verloren haben; sie stellen immer einen Spiegel europäischen Geschehens und innerer eidgenössischer Entwicklung dar. Ihre Betrachtung bekommt zudem dann besonderen Reiz, wenn der französische Gesandte in Solothurn seine eigenen Auffassungen über das Verhältnis der beiden Staaten zueinander hegt; dies ist bei Courteille durchaus der Fall. Ist er doch keineswegs von der Notwendigkeit einer allgemeinen Allianz überzeugt und zugleich der Meinung, daß eine konfessionell aufgespaltene Eidgenossenschaft für Frankreich besser sei, nicht zuletzt deshalb, weil in ihr der Wirkung der beiden Städte Zürich und Bern eher Schranken gesetzt waren.

Betrachtet man die Aufgaben, mit denen sich Courteille zu befassen hatte, so stößt man fast restlos auf Probleme, die schon seinem Vorgänger Marquis de Bonnac gestellt waren und die eigentlich immer zur Diskussion standen. Regelung der französischen Schulden in der Schweiz, Erneuerung der Allianz, Überwachung anderer auswärtiger Beziehungen und der führenden Persönlichkeiten unseres Landes und, wenn nötig, die Durchführung des Gegenspieles belasten in der Hauptsache auch diese Gesandtschaft. Dazu gesellt sich das Interesse für die zugewandten Orte der Eidgenossenschaft, im besondern für das Wallis, Genf und Graubünden als eidgenössischen Grenzgebieten, in denen sich mannigfache politische Entwicklungen überschneiden. Auch die Verquickung mit den Ereignissen der großen Politik stellt kaum neue Fragen: Wie weit die schweizerischen Söldner durch Frankreich in der Offensive gebraucht werden dürfen und wie weit Habsburg Anspruch auf die praktische Sicherung der Waldstätte am Rhein durch die Eidgenossen hat, oder ob es der Eidgenossenschaft gelingen wird, sich